

DEVERNOIS SA

Société anonyme au capital de 2 300 000 Euros

*Siège social : 13 boulevard des Etines – BP 9
42124 LE COTEAU Cedex*

RCS ROANNE : B 405 880 485 – 58 B 48

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2014

EXCO FIDOGEST
Jean Michel LANNES
4 place du Champ de Foire – BP 193
42313 ROANNE Cedex

GESCOMM
Valérie GAUMARD
121 bvd Baron du Marais
42300 ROANNE

**EXPERTS – COMPTABLES D.P.L.E.
COMMISSAIRES AUX COMPTES
INSCRITS A LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON**

DEVERNOIS SA

Société anonyme au capital de 2 300 000 Euros

Siège social : 13 boulevard des Etines – BP 9
42124 LE COTEAU Cedex

RCS ROANNE : B 405 880 485 – 58 B 48

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'**exercice clos le 31 décembre 2014**, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **DEVERNOIS SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables retenus dans le cadre de l'application des normes comptables internationales IFRS, de leur correcte application et de leur présentation dans la partie 1 de la note aux états consolidés.

Par ailleurs, les autres appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement,
- les variations de périmètre,
- les tests de dépréciation sur les actifs incorporels,
- le traitement des locations financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à ROANNE – le 27 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDOGEST
Jean Michel LANNES

GESCOMM
Valérie GAUMARD

Membres de la Compagnie Régionale de LYON

BILANS CONSOLIDÉS DU GROUPE DEVERNOIS

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013	REF ANNEXE	PASSIF	31/12/2014	31/12/2013	REF ANNEXE
Actifs non courants	35 171	37 062		Capitaux propres	33 728	33 626	note 21
Immobilisations incorporelles	27 850	28 029	note 13	Capital social	2 300	2 300	
Immobilisations corporelles	5 305	7 016	note 14	Primes d'émission	7 477	7 477	
Immeubles de placement	-	-		Ecart de réévaluation	105	105	
Immobilisations financières	1 219	1 178	note 15	Réserves légales	230	230	
Autres actifs financiers disponibles à la vente (TIAP)	-	-		Réserves réglementées			
Impôts différés actifs	797	839	note 16	Autres réserves	23 256	26 404	
				Ecart de conversion	75	16	
				Résultat de l'exercice	285	-	2 906
				Intérêts minoritaires	-	-	
				Passifs non courants	3 547	4 450	
				Emprunts et dettes financières LT (plus d'un an)	1 610	2 664	note 24
				Impôts différés passifs	1 937	1 786	note 25
				Provisions pour risques et charges long terme		-	
				Autres passifs non courants (dont participation des salariés)		-	
Actifs courants	14 926	13 567		Passifs courants	12 822	12 553	
Stocks	7 926	7 465	note 18	Fournisseurs et comptes rattachés	5 022	4 755	note 26
Acomptes et avances	-	-					
Clients et comptes rattachés	1 846	1 540	note 17	Emprunts et dettes financières CT (moins d'un an)	1 102	1 109	note 24
Autres créances et comptes de régularisation	2 771	2 256	note 19	Comptes bancaires créditeurs	406	1 050	note 24
Trésorerie	2 383	2 306	note 20	Dettes fiscales et sociales courant			
				Dettes fiscales et sociales et autres dettes	4 659	4 158	note 26
				Provisions pour risques et charges courantes	1 633	1 481	note 22
TOTAL GENERAL	50 097	50 629		TOTAL GENERAL	50 097	50 629	

COMPTES DE RESULTATS COMPARES DU GROUPE DEVERNOIS

	31/12/2014	31/12/2013	REF ANNEXE
Chiffre d'affaires	38 402	37 597	note 4
Production stockée-immobilisée	415	526	
Produits opérationnels courant	38 817	38 123	
Achats consommés	-9 027	-10 945	
Charges de personnel	-11 096	-11 527	
Charges externes	-14 664	-14 962	
Impôts et taxes	-879	-892	
Dotations aux amortissements	-2 132	-2 501	
Dotations aux provisions nettes	-266	413	
Charges d'exploitation nettes	7	75	note 7
Charges opérationnelles courant	-38 057	-40 339	
Marge opérationnelle courant	760	-2 216	
Autres produits et charges opérationnels	-219	-1 385	note 8
Résultat opérationnel	541	-3 601	
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7	29	
Charges de financement	-156	-176	
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	-149	-147	note 10
Autres produits et charges financiers	211	14	
Résultat financier	62	-133	
Charges d'impôt	-318	828	note 11
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	285	-2 906	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat consolidé net	285	-2 906	
Part du groupe	285	-2 906	
Part des minoritaires	0	0	
Résultat par action	1	-10	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	31/12/2014	31/12/2013
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	285	-2 906
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- provisions à caractère de réserve	103	299
- amortissements	2 132	2 502
- provisions sur fonds de commerce	20	-52
- autres produits à caractère de réserves	-193	-316
- impôts différés	192	-424
- plus-values de cessions, nettes d'impôt	49	497
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 588	-400
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-454	-1 191
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 134	-1 591
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Acquisition d'immobilisations	-1 420	-1 888
Cessions d'immobilisations nettes	1 068	538
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-352	-1 350
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-1 151
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Incidence variation périmètre		
Souscription d'emprunts	377	0
Remboursement d'emprunts	-1 497	-1 298
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 120	-2 449
Variation de trésorerie	662	-5 390
Incidence des variations des cours des devises	-58	50
Trésorerie d'ouverture	1 256	6 696
Trésorerie de clôture	1 976	1 256
Variation de trésorerie	662	-5 390
Vérifications	0	0

DEVERNOIS

Note aux états financiers consolidés
pour le bilan au 31 DECEMBRE 2014

SOMMAIRE

Note 1. Principes comptables	4
1.1. Consolidation	4
1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères	4
1.3. Opérations en devises.....	5
1.4. Recours à des estimations	5
1.5. Chiffre d'affaires	6
1.5.1. Ventes détaillants	6
1.5.2. Ventes aux boutiques	6
1.5.3. Ventes aux affiliés.....	7
1.6. Marge opérationnelle	7
1.7. Ecarts d'acquisition	7
1.8. Immobilisations incorporelles.....	7
1.8.1. Fonds de commerce et droits au bail.....	7
1.8.2. Frais de collection	9
1.8.3. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises	9
1.9. Immobilisations corporelles.....	9
1.9.1. Valeur brute.....	9
1.9.2. Amortissement	10
1.10. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé.....	11
1.11. Actifs et passifs financiers	11
1.11.1. Evaluations et comptabilisation des actifs financiers.....	12
1.11.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers	13
1.12. Stocks	13
1.13. Impôts.....	14
1.14. Provisions.....	14
1.15. Engagements de retraites et assimilés	15
1.16. Titres d'autocontrôle.....	16
Note 2. Périmètre de consolidation	16
2.1. Noms des sociétés consolidées.....	16
2.2. Evolution significative du périmètre en 2014	17
2.3. Impacts des changements du périmètre de consolidation sur les données consolidées	17
Note 3. Information sectorielle	17
Note 4. Chiffre d'affaires	18
Note 5. Effectif	18
Note 6. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19
Note 7. Autres produits et charges d'exploitation	19
Note 8. Autres produits et charges opérationnels	19
Note 9. Produits sur prêts et placement de trésorerie	19
Note 10. Charges de financement	20
Note 11. Impôts sur les résultats	20
11.1. Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées	20
11.1.1. Impôts courants	20
11.1.2. Impôts différés	21

11.2.	Réconciliation entre le taux légal en France et à l'étranger et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé	21
11.3.	Actifs sur déficit.....	22
Note 12.	Résultat net par action	22
Note 13.	Immobilisations incorporelles.....	22
Note 14.	Immobilisations corporelles	23
Note 15.	Immobilisations financières	23
Note 16.	Autres actifs non courants	23
Note 17.	Créances de financement	23
17.1.	Montant des créances douteuses	24
17.2.	Evolution des provisions pour créances douteuses	24
Note 18.	Stocks	24
Note 19.	Autres débiteurs.....	25
Note 20.	Trésorerie	25
Note 21.	Capitaux propres	25
21.1.	Composition du capital	25
21.2.	Tableau de variation des capitaux propres	26
Note 22.	Provisions	27
22.1.	Détail des provisions	27
Note 23.	Engagements de retraites et assimilés.....	28
23.1.	Engagements de retraites.....	28
23.1.1.	Hypothèses retenues.....	28
23.1.2.	Eléments chiffrés.....	28
23.2.	Médailles du travail.....	28
Note 24.	Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales	29
24.1.	Détail des emprunts.....	29
24.2.	Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires... 29	
24.3.	Dettes financières diverses.....	29
Note 25.	Autres passifs non courants	30
Note 26.	Autres passifs courants.....	30
Note 27.	Engagements donnés	30
Note 28.	Rémunération des dirigeants	31
Note 29.	Passifs éventuels.....	31
Note 30.	Honoraires des commissaires aux comptes	31
Note 31.	Evènements postérieurs à la clôture.....	31
Note 32.	Transaction avec les parties liées.....	32
Note 33.	Droit individuel à la formation.....	32
Note 34.	Eléments significatifs de l'exercice.....	32
Note 35.	Couvertures de change.....	32

Note 1. Principes comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au 31 Décembre 2014 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

1.1. Consolidation

Les sociétés dans lesquelles DEVERNOIS SA exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 2.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées ont tous été arrêtés au 31 Décembre 2014 et ont tous une durée de 12 mois.

Les bilans et comptes de résultat utilisés pour la consolidation sont ceux arrêtés par les organes de direction des sociétés concernées.

1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

La règle de base est la conversion du bilan au taux de clôture et du compte de résultat, mois par mois, au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales doivent être enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

La seule société concernée est Italie 6. Les états financiers de la succursale étrangère de la société Italie 6 ont été convertis selon la méthode du cours de clôture à l'exception des capitaux propres qui ont été convertis au cours historique.

Par mesure de simplification, et par le fait que la société concernée, Italie 6, a un impact mineur sur les postes du compte de résultat consolidé, les opérations de résultat sont converties à un taux de clôture.

1.3. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- en marge opérationnelle pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières ;
- directement en situation nette pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en situation nette sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée en résultat en "Autres produits et charges".

1.4. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

1.5. Chiffre d'affaires

La société Devernois assure l'activité, la fabrication (au travers de son unité de fabrication et de son réseau de sous-traitants et de façonniers) et la commercialisation sous forme de ventes en gros d'articles de prêt-à-porter féminin, et accessoires de haut de gamme. Elle vend ses articles à 3 réseaux de distribution.

1.5.1. Ventes détaillants

Conformément à la norme IAS 18 "Revenus", les ventes en gros sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

La société Devernois vend une partie de ses articles à des détaillants, composés de :

- un réseau 250 multimarques et de 18 franchisés en France et à l'étranger ; cette distribution de plus en plus sélective quant aux choix des emplacements et des partenaires s'inscrit dans une politique de représentation de la marque dans un environnement haut de gamme.
- un réseau de grands magasins organisés au niveau national sous forme généralement de stands.

1.5.2. Ventes aux boutiques

La société Devernois vend aussi ses articles à ses filiales de distribution de vente au détail en France et à l'étranger, structurées autour de 120 points de vente en Europe. Cette distribution en propre devenue un axe prioritaire de développement s'appuie sur un réseau de points de vente sélectifs, avec des flag-ship dans plusieurs grandes villes européennes (Bruxelles, Madrid, Genève, Luxembourg). Elle permet d'assurer une image cohérente de la marque dans son univers haut de gamme et assure, à l'appui des moyens mis en œuvre sur le plan du back office logistique, des systèmes d'informations et du merchandising une valorisation des produits de la collection dans ses différentes gammes.

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, le Groupe DEVERNOIS et plus particulièrement ses filiales de distribution françaises et étrangères pratiquent des remises spéciales pour fidéliser ses clientes. Ces remises peuvent prendre la forme de remises « anniversaires », « remises fidélités » ou remises « cadeaux clients ». Toutes ces remises font l'objet d'un suivi attentif dans leur attribution de la part des services comptables du siège social.

1.5.3. Ventes aux affiliés

Enfin, la société Devernois vend ses articles à un réseau d'affiliés en France et à l'étranger, constitué de 11 points de vente ; ces clients sont issus, pour la moitié d'entre eux, du réseau franchisé et ont suivi la politique de passage au nouveau concept. Ce développement commercial a été choisi pour la maîtrise qu'il permet en matière de gestion des stocks et de rotation des collections.

1.6. Marge opérationnelle

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance. La marge opérationnelle correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges, qui comprennent principalement l'effet des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels ;
- du résultat financier ;
- des impôts courants et différés.

1.7. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Plus aucun écart d'acquisition n'existe dans le groupe DEVERNOIS.

1.8. Immobilisations incorporelles

1.8.1. Fonds de commerce et droits au bail

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", la valeur brute des fonds de commerce et droits au bail correspond à leur coût d'acquisition, comprenant les frais d'acquisitions, c'est à dire les droits de mutation, honoraires et frais d'actes liés aux acquisitions. Ces frais sont maintenus en charges dans les comptes sociaux des filiales de distribution pour des raisons fiscales, et sont donc retraités dans les comptes consolidés.

Dépréciation

Les fonds de commerce et droits au bail sont rattachés à la division Boutiques.

En disposition de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs" les fonds de commerce et droits au bail doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels. Ces tests consistent à comparer, dans un premier temps, la valeur nette comptable des actifs avec leur prix de vente estimé. Si le prix de vente estimé s'avère inférieur à la valeur nette comptable, une valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés est calculée et comparée à la valeur nette comptable pour estimer la dépréciation.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

Cette valeur n'est retenue pour le calcul de la dépréciation que si elle est supérieure au prix de vente estimé du fonds de commerce.

La division Boutiques regroupe autant d'UGT qu'il y a de boutiques.

La division Affiliés constitue à elle seule une UGT (SOCAD).

La division Ventes en gros constitue à elle seule une UGT (DEVERNOIS).

Par mesure pratique, le groupe a décidé de faire établir au deuxième semestre de chaque exercice, par un cabinet d'évaluation nationalement reconnu pour le réseau français et des experts indépendants pour les filiales étrangères, une estimation unique de la valeur de marché de chacun des fonds de commerce et droits au bail. Cette valeur, considérée comme la valeur vénale, est utilisée pour les tests de dépréciation lors de l'arrêté des comptes semestriels destinés à la consolidation et pour l'arrêté annuel.

Cette méthode étant appliquée depuis le 01/01/2005 dans les comptes sociaux de la filiale française de la division "boutique", SOFRADE, les seuls retraitements comptabilisés en consolidation concernent les frais d'acquisition des fonds et les sursis d'imposition. Concernant les filiales étrangères de la même division, certaines doivent amortir leurs fonds de commerce selon la réglementation locale. Ces amortissements sont annulés et la dépréciation selon la méthode exposée ci-dessus est constatée en comptes consolidés.

1.8.2. Frais de collection

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Selon les dispositions de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de création de collection constituent des frais de développement et doivent être activés. Ils sont évalués aux coûts directs de production et constatés en "Production stockée et immobilisée". Ils sont entièrement amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison et sortis de l'actif sur l'exercice de production de la collection.

Ces actifs sont constatés dans les comptes sociaux depuis le 01/01/2005 et ne génèrent donc pas de retraitement consolidé.

1.8.3. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

1.9. Immobilisations corporelles

1.9.1. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou à une prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux des sociétés françaises du groupe par application rétrospective du règlement CRC N° 2004 06 dans ses options compatibles avec les IFRS à l'exception des frais d'acquisition maintenus en charge pour des considérations fiscales.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrites ci-dessous.

Le groupe loue pour son exploitation les locaux de la SCI DISPRO. La spécificité des équipements, les liens économiques et la communauté de dirigeants permettent d'analyser ce contrat comme une location financement. Conformément à la norme IAS 17, il est donc constaté un actif immobilier amorti dans les mêmes conditions que les constructions en pleine propriété du groupe. L'endettement rattaché à cet actif est intégralement remboursé au 31/12/2014. Ce contrat de location financement ne peut être activé dans les comptes sociaux.

1.9.2. Amortissement

Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation, en années	
Constructions	20 – 80
Matériels et outillages	10 – 30
Matériels et mobilier de bureau	5 – 20
Matériels de transport	5 – 10
Agencements et installations	10 – 20

1.10. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux fonds et droits au bail.

1.11. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement et la trésorerie.

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l'objet d'une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d'elles.

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à la juste valeur au 31 Décembre 2014. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode de "premier entré, premier sorti".

Au 31 Décembre 2014, il n'y a aucun écart significatif entre la juste valeur du portefeuille de valeurs mobilières et sa valeur comptable.

A la date d'établissement des comptes, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille.

Au 31 Décembre 2014, aucune provision n'a été constituée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation". Cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004.

1.11.1. Evaluations et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les décotes ou primes sont étalées en résultat sur la durée de détention des titres.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû. Ils font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement.

Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Leur valeur est non significative au bilan.

Actifs financiers en juste valeur par résultat

Les titres de placement incluent les titres cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le groupe estime représentera leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie du compte de résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

1.11.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

1.12. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la procédure suivante :

- Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation.
- La valorisation des matières premières, produits intermédiaires et en cours s'opère, en fonction de leur saison, au prix réel pondéré, c'est-à-dire au prix unitaire où la matière a été achetée, chaque pièce de tissu ou chaque carton ayant fait l'objet d'une facture saisie en GPAO rattachée à une saison. Au cas où une matière ne serait pas liée à un achat (régularisation de stock), la valorisation s'opère sur la base de la gamme de fabrication.
- Les produits finis sont valorisés selon la méthode suivante :

Produits fabriqués en interne :

- Ces produits sont valorisés en fonction des coûts d'approvisionnement et de confection réels pondérés, issus des factures comptabilisées, et appliqués aux coûts d'unité d'œuvre réels de l'exercice. Ces coûts directs sont majorés des charges indirectes de production, incluant la dotation aux amortissements des frais de création des collections produites.

Produits de négoce :

Ces produits sont valorisés aux prix de revient réels pondérés issus des factures comptabilisées et incluant des frais généraux réels tels que les frais de port, l'emballage, les frais d'assurances.

Il n'y a pas de modifications relatives aux méthodes de dépréciation des stocks qui sont toujours établies par rapport à une valeur commerciale prévisible de revente.

1.13. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'insérer dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôts résultant des pertes fiscales reportables des sociétés ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur des bénéfices prochains est probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les taux d'imposition retenus pour l'exercice sont :

- pour les sociétés françaises faisant partie du périmètre de l'intégration fiscale de DEVERNOIS SA le taux légal pour 2014, soit 33,33 %.
- pour Devernois Belgique, le taux légal pour 2014, soit 33,99 %
- pour Italie 6, le taux légal pour 2014, soit 25%
- pour Devernois Espana, aucune fiscalité n'est retenue.
- pour Devernois Luxembourg, le taux légal pour 2014 soit 29.25%
- pour Devernois Portugal, le taux légal pour 2013 soit 12 ,50%

1.14. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées en provisions pour charges.

Les médailles du travail n'ont pas été provisionnées car l'impact n'est pas significatif.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux à l'exception des indemnités de fin de carrière constatées en engagement hors bilan mais selon la même évaluation.

1.15. Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante-cinq ans ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts avant 2013, étaient retenus en résultat suivant la méthode du corridor : ils étaient étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

A compter du 1^{er} Janvier 2013 les écarts actuariels doivent être comptabilisés en capitaux propres en autres éléments du résultat global selon la nouvelle version IAS 19.

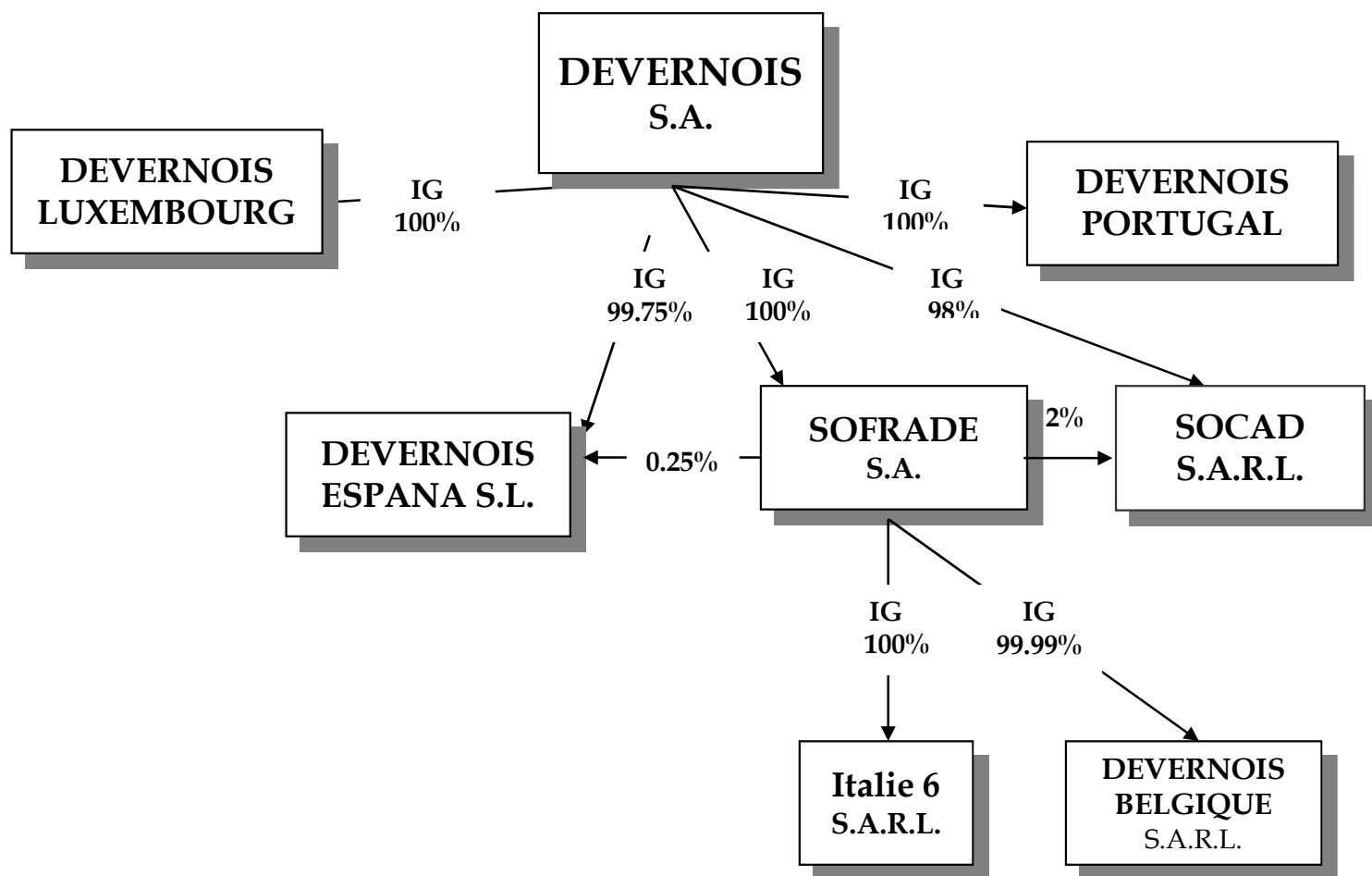
1.16. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par un groupe doivent être enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres et le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A l'heure actuelle, le groupe ne détient pas de titres d'autocontrôle.

Note 2. Périmètre de consolidation

2.1. Noms des sociétés consolidées



2.2. Evolution significative du périmètre en 2014

Entrée d'une société Italienne « DEVERNOIS ITALIA » au cours de l'exercice 2014. Cette société n'a pas été consolidée eu égard au caractère non significatif de son chiffre d'affaires et de son activité sur la période.

2.3. Impacts des changements du périmètre de consolidation sur les données consolidées

Non significatif.

Note 3. Information sectorielle

En application de l'IFRS 8 "Informations sectorielles", le seul niveau d'information sectorielle est le secteur d'activité. Cette information est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

Les clients détaillants du Groupe DEVERNOIS se répartissent selon le CA de la façon suivante :

- France : 2 007 K€ contre 2 324 K€ en 2013.
- Europe : 1 539 K€ contre 1 400 K€ en 2013.
- Hors Europe : 2 909 K€ contre 3 235 KE en 2013.

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- division détaillants
- division boutiques
- division affiliés

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante.

Les relations commerciales interactivités ont été analysées et ne représentent pas des montants significatifs. Pour cette raison, elles n'ont pas été retraitées pour la présentation sectorielle.

Compte de résultat 31/12/2014	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 456	30 224	1 722	0	38 402
Marge opérationnelle	910	-564	414	0	760
Résultat sectoriel	945	-818	414	0	541
Résultat financier	0	0	0	62	62
Charges d'impôt	0	0	0	-318	-318
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
Résultat consolidé net	945	-818	414	-256	285

ACTIF 31/12/2014	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Actifs non courants	923	33 313	138	797	35 171
Actifs courants	2 763	11 199	964	0	14 926
TOTAL GENERAL	3 686	44 512	1 102	797	50 097
PASSIF 31/12/2014	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Capitaux propres	10 191	20 345	3 448	-256	33 728
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0
Passifs non courants	0	0	0	3 547	3 547
Passifs courants	2 328	8 651	335	1 508	12 822
TOTAL GENERAL	12 519	28 996	3 783	4 799	50 097

Note 4. Chiffre d'affaires

(en K €)	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de biens	38 029	37 347
Prestations de services	373	250
Total	38 402	37 597

Note 5. Effectif

L'effectif moyen s'établit ainsi :

	Année 2014	Année 2013
Cadres	85	83
ETAM	212	225
Ouvriers	9	21
Total	306	329

Note 6. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements figurant à l'actif concernent les actifs suivants :

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Frais de collection	218	292
Autres immobilisations incorporelles	2 680	2 653
Matériel	4 348	4 209
Autres immobilisations corporelles	11 304	10 846
Total	18 550	18 000

Note 7. Autres produits et charges d'exploitation

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Autres produits	165	278
Autres charges	(158)	(203)
	7	75

Note 8. Autres produits et charges opérationnels

Ils comprennent principalement les pertes et profits et les variations de provisions couvrant des évènements exceptionnels.

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Autres produits	1 488	896
Autres charges	(1 707)	(2 281)
	(219)	(1 385)

Note 9. Produits sur prêts et placement de trésorerie

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers sur prêts		
Produits financiers sur trésorerie	7	29
Réévaluation des titres de placement en option juste valeur		
Résultat sur instruments de taux associés aux placements		
Total	7	29

Note 10. Charges de financement

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Frais financiers sur autres emprunts	96	127
Frais financiers sur découverts bancaires	60	49
Frais financiers sur location financement		
Résultat de change sur opérations financières		
Résultat des couvertures sur emprunts		
Autres		
Total	156	176

Note 11. Impôts sur les résultats

Ne figure dans ce tableau que les sociétés fiscalisées (DEVERNOIS Espagne exclue).

11.1. Charge d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

11.1.1. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

<i>(en K €)</i>	Sociétés françaises	Sociétés Etrangères	TOTAL
Résultat consolidé avant impôts	1 196	(375)	821
Taux d'I.S. en vigueur en 2014			
I.S. théorique	399	(105)	294
<u>1 – Ecart sur comptes sociaux</u>			
Effet des variations de taux d'I.S.			
Effet des différences permanentes d'imposition	(323)	102	(221)
Incidence intégration fiscale			
<u>2 – Ecart sur comptes consolidés</u>			
Effet des variations de taux d'I.S.			
Effet des différences permanentes d'imposition	228	17	245
TOTAL	304	14	318

La société DEVERNOIS SA est dans le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises du groupe : DEVERNOIS, SOFRADE, SOCAD et Italie 6 pour sa partie française.

11.1.2. Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 1.13.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33.33 %.

11.2. Réconciliation entre le taux légal en France et à l'étranger et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé

L'effet du changement de taux en France correspond à la réévaluation des impôts différés à la clôture en fonction de la modification des taux d'imposition votés.

*** Taux d'IS en vigueur :

- Devernois Belgique : 33,99 %
- Italie 6 : 25,00 %
- Devernois : 33,33 %
- Socad, Sofrade : 33.33 %
- Luxembourg : 29.25 %
- Portugal : 12.50 %

11.3. Actifs sur déficit

(en K€)	Ouverture	Variations de l'exercice		Autres mouvements	Clôture
		Nouveaux déficits générés	Utilisations de déficit		
Impôts différés actifs sur déficit*	488	212			276
Total	488	212			276

Concerne uniquement Devernois Belgique et Devernois (pour le déficit fiscal du groupe intégré), pour laquelle les déficits sont indéfiniment reportables.

Note 12. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Il est de 0.95 € par action au 31 Décembre 2014.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le groupe de ses propres actions.

Note 13. Immobilisations incorporelles

Brut	Valeurs brutes 31/12/13	Acquisitions	Cessions	Ecart de Conversion et correction VI	Valeurs Brutes 31/12/2014
Frais d'établissement	560	922	1 049		433
Frais de collection	2 805	3	38		2 770
Concessions, brevets, licences	31 070	164			31 234
Fonds commercial	569	345	553		361
Avances et acomptes					
Total Valeurs	35 004	1 434	1 640		34 798

Amortissements	Cumulés 31/12/13	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Cumulés 31/12/2014
Frais d'établissement	292	975	1 049		218
Frais de collection	2 653	65	38		2 680
Concessions, brevets, licences					
Fonds commercial					
Avances et acomptes					
Total Amortissements	2 945	1 040	1 087		2 898

Note 14. Immobilisations corporelles

Brut	Valeurs brutes 31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Ecarts de Conversion V I	Valeurs Brutes 31/12/2014
Terrains	572		107		465
Constructions	5 133	7	1 018		4 122
Installations techn. mat. outill.	4 987	70	126		4 931
Autres immobilisations	11 502	367	323		11 546
Immobilisations en cours	18	4	2		20
Avances et acomptes	4	11			15
	22 216	459	1 576		21 099

Amortissements	Cumulés 31/12/13	Dotations	Reprises	Ecarts de Conversion VI	Cumulés 31/12/2014
Constructions	2 420	115	96		2 439
Installations techn. mat. outill.	4 209	226	87		4 348
Autres immobilisations	8 426	751	318	6	8 865
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Total Amortissements	15 055	1 092	501	6	15 652

Note 15. Immobilisations financières

Brut	Valeurs brutes 31/12/013	Acquisitions	Cessions	Ecarts de conversion	Valeurs Brutes 31/12/2014
Autres titres immobilisés	4				4
Prêts					
Autres immob. financières	1 174	77	36		1 215
Total Valeurs	1 178	77	36		1 219

Note 16. Autres actifs non courants

Ces actifs concernent les créances d'impôt différé pour un montant de 797 K€.

Note 17. Créances de financement

Néant.

17.1. Montant des créances douteuses

	31/12/2014	31/12/2013
Clients et comptes rattachés brut	1 918	1 612
Provision pour clients douteux	(72)	(72)
Montant net	1 846	1 540

17.2. Evolution des provisions pour créances douteuses

(en K €)	31/12/2014	31/12/2013
Dotation créances douteuses	(24)	(34)
Reprise créances douteuses	25	141
Pertes sur créances irrécouvrables	(28)	(128)
Rentrées sur créances amorties		
Total	(27)	(21)

Note 18. Stocks

	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières	1 067	1 252
Produits en cours	97	100
Produits intermédiaires et finis	807	1 233
Marchandises	8 235	6 891
Total valeur brute	10 206	9 476
Provisions pour dépréciation	2 280	2 011
Total valeur nette	7 926	7 465

Note 19. Autres débiteurs

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Autres créances (nettes de provisions)	2 132	1 800
Charges constatées d'avance	639	457
Total	2 771	2 257

Note 20. Trésorerie

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Placements (VMP)		
- dont provisions		
Comptes courants bancaires et caisses	2 383	2 306
Total	2 383	2 306

Note 21. Capitaux propres

21.1. Composition du capital

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d'exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d'exercice	299 058	2 300

21.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31.12.2013	2 300	7 477	105	26 634	16	-2 906	33 626
Incidence affectation des résultats				-2 906		2 906	0
Autres mouvements				-242	59	285	102
Situation au 31.12.2014	2 300	7 477	105	23 486	75	285	33 728

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	N	N-1
Résultat net	285	-2 906
Ecarts de conversion des filiales étrangères selon IAS 21	59	-50
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises selon IAS 39		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément à IAS 39 (changement De méthode n-1)		
Réévaluation des immobilisations sur option conformément à IAS 16 & 38	-193	-117
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies sur option conformément à IAS 19	-49	-21
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence, IAS 28 & 31		
Impôts conformément à IAS 12 (si montants précédents (1) non présentés nets d'impôts)		
Total des gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-183	-188
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	102	-3 094
- dont part du groupe		
- dont part des intérêts minoritaires		

Note 22. Provisions

22.1. Détail des provisions

	Valeur au 31.12.2013	Corrections AN	Augmen- tations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises sur provisions actif	Valeur au 31/12/2014
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
. pour indemnités de fin de carrière	455		70	10			515
. pour litiges	629		482	251	44		816
. pour autres risques							
. pour autres charges	398		224	320			302
Sous-Total	1 482		776	581	44		1 633
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT							
. sur stocks et en-cours	2 011		2 280			2 011	2 280
. sur comptes clients	72		25			25	72
. sur autres créances	8						8
. sur disponibilités							
Sous-Total	2091		2 305	581	44	2 036	2 360
PROVISION POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE							
. sur terrain	144						144
. sur fonds	4 029		364			344	4 049
Sous-Total	4 173		364			344	4 193
Total	7 746		3 445	581	44	2 380	8 186

* Impact sur les capitaux propres : 49 k€

Provisions pour litiges :

Ces provisions concernent des litiges à caractère commercial et des litiges à caractère social pour des assignations engagées avant la date d'établissement des comptes. Elles ont été évaluées sur la base du risque estimé par la société après consultation de ses conseils.

Note 23. Engagements de retraites et assimilés

23.1. Engagements de retraites

23.1.1. Hypothèses retenues

- Taux d'actualisation : 2.25%
- Taux de rotation : faible pour la société mère.
- Age conventionnel de départ : 65 ans.
- Condition de départ : départ volontaire.
- Droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.

Les engagements de retraite concernent les deux sociétés françaises ayant du personnel, les sociétés DEVERNOIS et SOFRADE. Il n'y a plus d'engagements concernant la société DEVERNOIS ESPANA, les conditions réglementaires n'étant plus remplies.

23.1.2. Eléments chiffrés

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
IFC	515	455
Total	515	455

L'impact sur le résultat s'élève à -11 K€ .

L'impact sur les capitaux propres est de 49 K€.

23.2. Médailles du travail

Non significatif.

Note 24. Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales

24.1. Détail des emprunts

<i>(en K €)</i>	Valeur bilan au 31/12/2014 Coût amorti ou juste valeur	Nominal	Echéances du nominal	
			< 1 an	> 1 an
Emprunts obligataires				
Fonds de participation des salariés à long terme				
Emprunts sur locations financement long terme				
Autres emprunts à long terme	2 712		1 102	1 610
A la clôture de l'exercice				

24.2. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

<i>(en K €)</i>	Solde au bilan au 31/12/2014	Monnaie d'émission
Concours bancaires courants		
Banques créditrices	406	Euro
Total	406	

24.3. Dettes financières diverses

<i>(en K €)</i>	Valeur bilan au 31/12/2014 Coût amorti ou juste valeur	Echéances	
		< 1 an	De 1 à 5 ans
Comptes courants d'associés	0	0	
A la clôture de l'exercice	0	0	

Note 25. Autres passifs non courants

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour risques et charges non courantes		
Impôts différés passifs	1 937	1 786
Participation des salariés		
Total	1 937	1 786

Note 26. Autres passifs courants

<i>(en K €)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Dettes fiscales et sociales	3 364	3 432
Fournisseurs	5 022	4 755
Clients créditeurs	77	124
Produits constatés d'avance		0
Provisions pour risques et charges courantes	1 633	1 481
Créditeurs divers	1 218	602
Total	11 314	10 394

Note 27. Engagements donnés

Les engagements donnés représentent des cautionnements accordés par DEVERNOIS à :

- Italie 6 pour 83 K€
- Sofrade pour 2 059 K€
- soit un total de 2 142 K€

Les engagements reçus représentent 30 K€ (créances assorties de garanties).

Note 28. Rémunération des dirigeants

- Monsieur Thierry BRUN, président du directoire de la société,
- Madame Séverine BRUN, directeur général de la société,
- Madame Zélia BOËL, présidente du conseil de surveillance de la société,

ont perçu, ensemble, au titre des avantages à court terme, la somme de 313 K€ sur l'année 2014 sur l'ensemble des sociétés du groupe et sociétés liées.

Note 29. Passifs éventuels

Néant.

Note 30. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	CAC Gescomm		CAC Excofidogest	
	2014	2013	2014	2013
DEVERNOIS	39 K€	43 K€	39 K€	43 K€
SOFRADE	35 K€	37 K€	-	-
SOCAD	4 K€	4 K€	-	-
TOTAL	78 K€	84 K€	39 K€	43 K€

Note 31. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 32. Transaction avec les parties liées

Les parties liées sont HSTB , SCI AIX IMMO, SCI DAX IMMO et les dirigeants de la société DEVERNOIS.

Le montant des refacturations de la holding HSTB pour le groupe s'élève pour l'exercice 2014 à 245 K€.

En dehors des rémunérations des dirigeants mentionnés en note 28 il n'y a pas d'autres relations entre les parties liées.

Note 33. Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 15 804 heures au 31/12/2014.

Note 34. Eléments significatifs de l'exercice

Néant.

Note 35. Couvertures de change

Concernant les risques de change, la société est exposée pour ses transactions en dollars relatives à ses achats de marchandises, et en livre sterling et franc suisse pour les ventes réalisées en Angleterre et en Suisse. Une politique de couverture de la devise dollar a été mise en place et les besoins annuels en dollars sont couverts par des contrats de change à terme.

A la fin de l'année 2014, des couvertures sont toujours en cours pour des montants de 1 895 K\$ à un taux de 1.29 dollar pour un euro alors que le cours du dollar au 31 décembre 2014 était de l'ordre de 1.2141. Ces couvertures nous permettent de faire face aux achats du Groupe sur le début de l'année 2015 et la fin de la saison d'été 2015.

De nouvelles couvertures seront prises sur le début de l'année 2015 pour faire face aux besoins d'achats en dollars de l'hiver 2015.

Concernant les autres devises, les flux restants à des niveaux très faibles, il n'est pas pratiqué de couverture de change.

Devise	Echéance	Montant minimal k\$	Solde au 31/12/2014 k\$	Cours de couverture moyen euro / dollar	Solde converti en euro
USD	Mars sept 2015	2 800	1 895	1,28689	1 473

L'impact de cette couverture au 31/12/2014 s'élève à 93 k€ .Il est donc jugé non significatif et n'a pas fait l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.